

## Désenchevêtrement



Le Grand Théâtre est l'une des institutions qui a fait l'objet de discussions entre la Ville et l'Etat. PIERRE ABENSUR

# Nouvelle initiative pour la culture

Lancé hier, un appel aux signatures entend rééquilibrer les forces entre Canton et communes

### Philippe Muri

«L'actuelle répartition des tâches entre l'Etat et les communes fait des ravages dans le domaine culturel et promet d'en faire davantage dans le futur.» On dirait un cri d'alarme, et c'en est un, effectivement, qui émane de nombreux acteurs culturels du canton de Genève. Réunis au sein d'un groupe d'une dizaine de personnes, ces derniers ont décidé de passer à l'action. Comment? En lançant hier une initiative populaire pour instaurer dans la Constitution genevoise les conditions d'une nouvelle gouvernance pour la culture, fondée sur une collaboration active entre les communes et le Canton. Objectif: un cofinancement de la création et des institutions.

Que souhaitent les initiants, parmi lesquels on retrouve les noms de la chorégraphe Nathalie Tacchella, de l'artiste et vidéaste Laurent Valdès et de l'architecte musicien Sandro Rossetti? «Nous proposons qu'il y ait une politique culturelle globale sur l'ensemble du territoire cantonal. Il n'y a pas de vision d'ensemble ni de plan directeur dans ce domaine», expliquent Aude Vermeil, directrice de Fonction Cinéma, et Dominique Perruchoud, directrice administrative et financière au Théâtre de Vidy jusqu'au 30 avril dernier.

### Politique cohérente

Comment se présente la situation actuelle, décrite par les initiants? «Aujourd'hui, ce sont les communes, et en particulier la Ville de Genève, qui ont en charge le financement de la culture, hormis certaines institutions comme par exemple le Musée international de la Croix-Rouge», relève Aude Vermeil. L'initiative entend réé-

quilibrer les engagements respectifs des collectivités publiques en donnant à l'Etat un rôle de coordinateur. «Le canton de Genève se densifie, évolue. Il faut créer une politique cohérente qui couvre l'ensemble du territoire. Une seule commune, en l'occurrence la Ville de Genève, ne peut pas porter à elle seule l'essentiel des subventions culturelles sans un renforcement de l'engagement du Canton», souligne Dominique Perruchoud.

A travers cette initiative soutenue par le mouvement La culture lutte, c'est bien l'état d'esprit des collaborations entre le Canton et les communes qu'on entend changer.

S'il est entendu que l'offre cul-

turelle constitue un atout majeur pour l'image de Genève, et que la culture génère de très nombreux emplois, quels arguments avancer aux gens dont il s'agira de recueillir la signature? Aude Vermeil et Dominique Perruchoud répondent en posant une question, toute simple: «Trouvez-vous normal que les charges de fonctionnement de la Nouvelle Comédie soient portées uniquement par la Ville, alors que tous les habitants du canton vont pouvoir en profiter?»

### Destructeur

Au début de 2017 déjà, une lettre ouverte signée par 400 personnes mettrait en garde sur les conséquences négatives du processus

de désenchevêtrement des tâches entre le Canton et les communes en matière de politique culturelle. «Ce qui est en train de se passer est destructeur pour la culture», s'alarme Aude Vermeil. Qui rappelle qu'en 2013, une loi a été votée, qui donne un rôle plus important aux cantons en matière d'investissement, que ce soit pour les grandes institutions (OSR, MAH, Mamco, Nouvelle Comédie, Grand Théâtre) ou la création artistique. «Cette loi n'a jamais été mise en application.» Elle a été contredite par la LRT (Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en matière de culture - 2e train), entrée en vigueur le 1er janvier de cette année. «Conséquence: chacun œuvre séparément. La création artistique, par exemple, n'est plus que de la compétence de la Ville.» Les initiants préconisent une collaboration active et souple. «Il est vital de remettre en question cette politique de désenchevêtrement.» Pour autant, le texte soumis à signatures n'a pas pour objectif d'augmenter les subventions dans le domaine culturel. Dominique Perruchoud l'assure: «L'argent n'est pas l'enjeu de cette initiative.»

### Force de frappe

Pour que l'initiative aboutisse, il s'agit de récolter 10 500 paraphes d'ici au 19 décembre. Les initiants se montrent confiants. «Les milieux culturels possèdent une capacité de mobilisation importante. Notre force de frappe est grande.» Les spectacles du festival de la Bâtie et les nombreux événements culturels de la rentrée donneront une précieuse indication du degré de mobilisation des Genevois.

## Pour la cheffe du DIP, l'initiative est «bienvenue»

● Et qu'en pense Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge de la culture? L'initiative propose d'inscrire dans la Constitution que «le Canton coordonne une politique culturelle en concertation avec les communes». Cela aurait-il pour conséquence d'imposer le prima du Canton en matière décisionnelle? La Ville y perdrait-elle, dès lors, ses prérogatives à l'endroit des affaires culturelles?

Point de réponses à nos questions pour le moment. Mais une déclaration officielle de la cheffe du Département de l'instruction publique (DIP): «A l'heure où les subventions culturelles, cantonales et

municipales sont régulièrement remises en question, une initiative sur la culture est bienvenue. Elle permettra de rappeler son importance pour les collectivités humaines.» Anne Emery-Torracinta précise qu'elle «partage avec les initiants la vision d'un rôle renforcé et ambitieux du Canton, agissant comme coordinateur». Le travail en ce sens a déjà commencé, dit-elle, et «la création récente d'un office cantonal s'oriente vers le déploiement d'une véritable politique sur l'ensemble du territoire. Tout en collaborant avec les communes, le Canton assume ainsi un rôle de facilitateur que lui seul peut jouer.» **Fabrice Gottraux**